

L'honorable M. DANDURAND: Est-ce la conclusion nécessaire?

Le très honorable M. MEIGHEN: Ce fut une déclaration faite par des ministres, et après cela je n'ai pas l'intention d'écouter sérieusement ce que dit un mémoire quelconque des dirigeants.

Je sais que des présidents de banques et aussi des présidents de compagnies de chemins de fer ont fait des déclarations optimistes. Je ne vois pas comment ils auraient pu faire autrement. L'histoire nous dit qu'ils n'ont jamais agi autrement. Je me contenterai de dire ceci: Je promets d'envoyer à mon honorable ami (l'honorable M. Dandurand), très prochainement, la copie d'un discours prononcé précisément par le monsieur dont il a cité des paroles, sir Edward Beatty, dans lequel il prend exactement l'attitude que j'ai prise moi-même au Sénat sur la question de l'emploi et de l'amélioration de la situation. Je crois que ce discours a été prononcé à Winnipeg.

J'arrive maintenant à la revue que l'honorable sénateur a faite de mes déclarations publiques au sujet de nos relations avec l'empire. L'honorable sénateur a commencé ses observations en disant que nous ne pouvons préparer que notre propre défense; nous ne savons pas encore qui seront nos alliés; nous ne savons pas avec qui nous devons collaborer le jour où une guerre éclatera. Je dis à mon honorable ami qu'il le sait, que nous le savons tous et que personne n'a de doute à ce sujet. Y a-t-il ici quelqu'un qui ne sait pas qui sera notre "allié",—si, à la vérité, on peut employer ici un mot aussi vague, un mot qui se rapproche à ce point du mot "étranger"? Y a-t-il quelqu'un qui doute que si à une époque quelconque de l'histoire de notre pays nous nous trouvons impliqués dans une guerre l'Angleterre sera de notre côté?

L'honorable M. DANDURAND: Pas nécessairement.

Le très honorable M. MEIGHEN: Pas nécessairement?

L'honorable M. DANDURAND: Je voudrais appeler l'attention de mon honorable ami sur la situation suivante. Il se peut que la guerre éclate entre le Japon et les Etats-Unis et que nous ayons à nous occuper de nos fortifications côtières. Advenant ce cas, les Etats-Unis seraient nos alliés, car il leur faudrait nous défendre et venir à notre aide, alors que la Grande-Bretagne ne viendrait peut-être pas au secours des Etats-Unis. Nous serions sur la ligne de bataille.

Le très honorable M. MEIGHEN: L'honorable sénateur est-il vraiment sérieux lorsqu'il
Le très hon. M. MEIGHEN.

dit que si la guerre éclatait entre les Etats-Unis et le Japon, le Canada pourrait être entraîné dans le conflit sans que la Grande-Bretagne le fût? Nous pourrions avoir à faire respecter notre neutralité. J'ignore si, à partir de ce moment particulier, nous ne serions pas exposés à la guerre. Dès notre entrée dans un conflit armé, nous ne saurions quel pays serait notre allié. Nous savons que la nation qui, au cours de l'histoire, a été non pas notre alliée, mais notre amie, notre mère, et notre protectrice, viendrait immédiatement prendre part au conflit à nos côtés. L'honorable sénateur ne saurait avoir le moindre doute à ce sujet. C'est pourquoi je dis que nous devrions organiser de concert notre protection de façon que la défense de l'un puisse profiter à tous. Voilà l'unique espoir de sécurité pour notre dominion.

L'honorable sénateur veut donner l'impression que je n'ai pas toujours été conséquent dans mes opinions. Je crois l'avoir été et je vais tout à l'heure exposer les faits. L'honorable sénateur me reproche d'avoir, à Toronto—il a mentionné, je crois, l'année 1922—d'avoir lancé les mots "Ready, aye ready," qu'il a interprétés comme signifiant que le Canada était prêt, à n'importe quel moment, à prendre le mot d'ordre d'un gouvernement britannique. Les faits sont entièrement différents. Les voici: la Grande-Bretagne et les autres pays alliés avaient conclu un traité avec la Turquie. Le Canada était partie, à titre distinct, à ce même traité, qui comportait certaines prohibitions et stipulations. Le Canada le signa en se plaçant au point de vue de ses propres obligations. Le traité en question fut soumis au Parlement du Canada. Le personnage qui en proposa l'approbation n'était autre que le premier ministre actuel du Canada. Je crus tout naïvement que nous avions intérêt à signer ce traité. Nous ne l'avions pas signé, pensai-je, pour le simple plaisir de pouvoir nous vanter d'être entrés dans le domaine des affaires internationales, et d'avoir apposé le sceau du Canada à ce traité, pour nous glorifier ensuite de l'importance d'un tel geste. Je crus que nous l'avions signé de bonne foi parce que nous avions quelque chose à gagner en tant que pays distinct. Je crus que nous avions quelque intérêt en jeu. Eus-je tort?

L'honorable M. DANDURAND: Je crois que le très honorable sénateur eut tort. S'il veut bien me signaler l'obligation que nous avons assumée par un traité quelconque avec la Turquie, je lui en saurai gré. Se voyant attaqués par les Grecs, les Turcs n'étaient-ils pas tenus de se protéger?

Le très honorable M. MEIGHEN: L'honorable sénateur s'écarte tout à fait de la question.